



Certificat

N° IGP01116-112020

L'organisme de contrôle et de certification **NORMACERT**, atteste, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, que Argane produit et conditionné par :

COOPERATIVE DIAR ARGAN,

Sise à Douar Idder, Commune Issen Province de Taroudant,

Est certifiée : **IGP ARGANE**

Conformément aux exigences du cahier des charges et du plan de contrôle* « IGP ARGANE »

Enregistré comme indication géographique protégée selon l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 2816-09 du 20 novembre 2009 ; et Publié au bulletin officiel numéro 5806 du 21 Janvier 2010.

Certificat délivré le : 30 Novembre 2020

Certificat valable jusqu'au : 29 Novembre 2021



Approuvé par :
Hamid EL BENNOURY,
Directeur Général

*Plan de contrôle Version 01